



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 septembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 24

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur François DESEILLE	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Monique BAYARD	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Océane GODARD pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC

Requalification et aménagement de l'espace public autour de l'axe de la rue Monge, de la porte d'Ouche à la rue Bossuet - Demandes de subventions

Afin de valoriser et d'apaiser l'entrée sud du centre – ville de Dijon, liaison structurante entre la Cité de la Gastronomie et du Vin et le centre historique, Dijon métropole a engagé un programme majeur de requalification et d'aménagement de l'espace public autour de l'axe de la rue Monge de la Porte d'Ouche à la rue Bossuet.

Cet aménagement ambitieux permettra de répondre à l'ensemble des enjeux actuels :

- La mobilité active (piétons, cycles, ...)
- L'accessibilité pour l'ensemble des usagers ;
- La mise en valeur architecturale et patrimoniale ;
- La gestion intégrée des eaux pluviales en favorisant une gestion à la source par infiltration ;
- La végétalisation de l'espace public limitant l'impact des îlots de chaleur ;
- La sécurité du public.

Cette opération permettra de renforcer la liaison structurante entre la cité internationale de la gastronomie et du vin et le centre historique de Dijon en grande partie piéton.

L'ensemble de cet espace urbain, revalorisé de manière équilibré et cohérente, améliorera le cadre de vie des habitants et favorisera l'attractivité du territoire.

Les travaux se dérouleront durant l'année 2024. L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 4.375.000 € hors taxes.

Dijon métropole sollicitera au taux maximum l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour le financement de ce projet, notamment auprès de l'État, dans le cadre du volet « accompagner le déploiement des zones à faibles émissions mobilité » du Fonds vert, de l'Europe, au titre de la fiche action « mobilités urbaines durables » de l'objectif spécifique 5.1 « encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif, ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines », de la priorité 5 « accompagner le développement territorial vers un développement durable » du PO FEDER FSE+ Bourgogne-Franche-Comté 2021-2027, mais aussi auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du Fonds National pour l'Archéologie Préventive et de la ville de Dijon dans le cadre d'un fond de concours.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** le projet de requalification et d'aménagement d'espace public de l'axe de la rue Monge, de la porte d'Ouche à la rue Bossuet

- **d'autoriser** Monsieur le Président, ou, par délégation, le Vice – Président concerné à solliciter, au taux maximum, pour le financement de ce projet, le soutien financier de l'État, dans le cadre du volet « accompagner le déploiement des zones à faibles émissions mobilité » du Fonds vert, de l'Europe, au titre de la fiche action « mobilités urbaines durables » de l'objectif spécifique 5.1 « encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif, ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines », de la priorité 5 « accompagner le développement territorial vers un développement durable » du PO FEDER FSE+ Bourgogne-Franche-Comté 2021-2027, mais aussi auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du Fonds National pour l'Archéologie Préventive et de la Ville de Dijon dans le cadre d'un fond de concours. ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible de contribuer au financement de ces opérations ;

SCRUTIN POUR : 38

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 14 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN